UNHCR
The UN Refugee Agency

EVALUATION PARTICIPATIVE MALI 2022

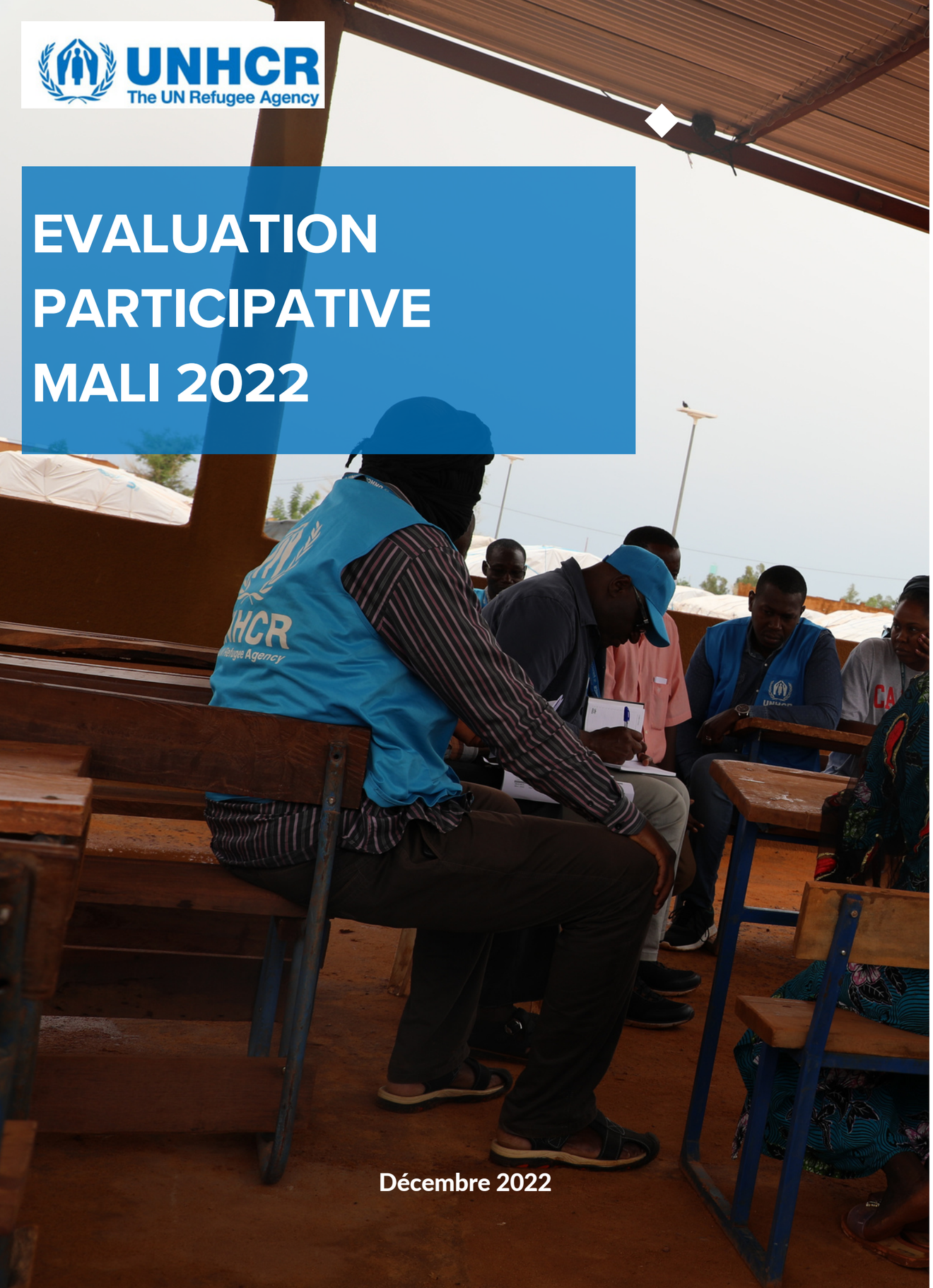

Décembre 2022

Sommaire

Introduction 4
Méthodologie 6
Participants à l'enquête 7
Moyens de subsistance et d'autosuffisance 8
Santé 12
Logement & WASH 16
Education 20
Protection et sécurité 24
Solutions durables 28
Environnement 32

Remerciements à tous les collaborateurs

CNCR et DNDS

Solidarités International

NRC Conseil Norvégien pour les Réfugiés

Comité International pour L' Aide D'Urgence et le Développement

Association des Réfugiés au Mali (URM)

OIM ONU Migration

Islamic Relief

ACEF / MALI

AMSODE Association Malienne pour la Solidarité et le Développement

Association Malienne pour la Survie au Sahel

Abréviations

CNCR : Commission Nationale Chargée des Réfugiés
DNDS : Direction Nationale du Développement Social
HCR : Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
PoC : "Persons of Concern" c'est a dire "Personnes sous mandat" du HCR
ONG : Organisation Non Gouvernementale
PDI : Personne Déplacée Interne
VBG : Violence Basée sur le Genre
AGR : Activité Génératrice de Revenu
NFIs : Non-Food Items
CBI : Cash-Based Interventions

« Nous souhaitons avoir la stabilité dans la zone pour pouvoir retourner chez nous »

PDI, Hommes 18-24 ans, Segou

Introduction

Depuis 2012, la crise multidimensionnelle au Mali a provoqué des déplacements massifs de population à l'intérieur et à l'extérieur du pays, affectant les pays voisins, notamment le Burkina Faso, le Niger et la Mauritanie. Depuis 2018, la détérioration de la situation sécuritaire dans la région du Sahel a entraîné de nouveaux déplacements forcés de population et une aggravation de la situation humanitaire au Mali, notamment dans les régions du centre et du nord.

Ces développements ont conduit à un élargissement des programmes du HCR pour mieux répondre aux besoins de sa présence sur le terrain.

En octobre 2022, plus de 181 266 ressortissants maliens étaient réfugiés au Niger, en Mauritanie et au Burkina Faso, tandis que le Mali accueillait près de 58 000 réfugiés et demandeurs d'asile.

Cette évaluation participative fait partie du cycle de planification des opérations du HCR et ses partenaires au Mali pour répondre aux besoins des personnes relevant de son mandat entre 2023 et 2026. Il vise une meilleure protection pour les réfugiés, les demandeurs d'asile, les rapatriés, les déplacés internes, les personnes à risque d'apatridie et les communautés d'accueil.

Profil des PoC participant à l'évaluation :

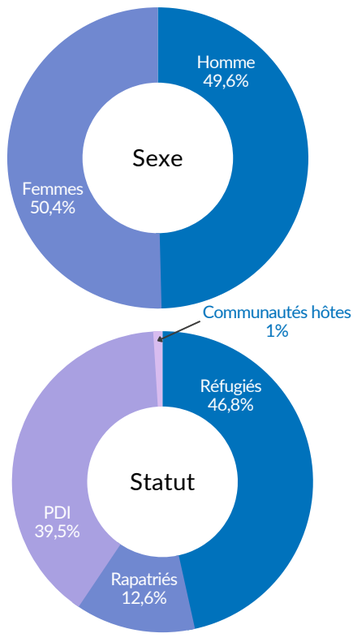

Objectif général

Evaluer la situation générale de protection y compris les besoins prioritaires de même que les propositions de réponse des demandeurs d'asile, réfugiés, rapatriés, déplacés internes, personnes à risque d'apatridie au Mali avec leur pleine participation.

Objectif spécifiques

- Organiser une collecte de données auprès des principaux groupes de population concernés par le mandat du HCR au Mali
- Faciliter l'identification par les PoCs eux-mêmes des risques et besoins de protection auxquels ils sont confrontés, leurs propositions de réponses et les ressources disponibles au sein de leur communauté avec l'appui d'équipes multifonctionnels
- Assurer la compilation et l'analyse des données récoltées pour en extraire les besoins prioritaires et les objectifs de protection y rattachés ;
- Produire un rapport de priorisation des besoins et différents supports annexes de présentation des résultats de l'évaluation menées auprès des PoCs a toutes fins utiles.

©UNHCR/Riccardo Gangale

Comment peut-on résoudre les problèmes concernant le Rapatriement et l'Intégration locale ?

« Nous consulter et nous comprendre »

Groupe de discussion, Communauté hôte, 60 et plus, Féminin, Gao, Ansongo

Méthodologie

Les Évaluations Participatives impliquent la tenue de discussions de groupe séparées avec les réfugiés et demandeurs d'asile, déplacés Internes, rapatriés, femmes, filles, garçons et hommes, y compris les adolescents, afin de recueillir des informations précises sur les besoins prioritaires qu'ils ont et les causes sous-jacentes, de comprendre leurs capacités et d'entendre les solutions qu'ils proposent. Les principales méthodes utilisées ont été les discussions de groupe, ainsi que l'observation des participants et les entretiens semi structurés dans certains endroits.

Les zones identifiées pour cette évaluation sont celles accueillant un nombre important de PoCs et/ou figurant parmi les zones prioritaires d'intervention du HCR au Mali. Il s'agit notamment de :

Zones opérationnelles	Localités
Bamako	Bamako et Kayes
Gao	Gao, Ansongo
Mopti	Mopti, Koro et Ségou (Niono)
Ménaka	Ménaka
Tombouctou	Tombouctou, Gossi, Goundam

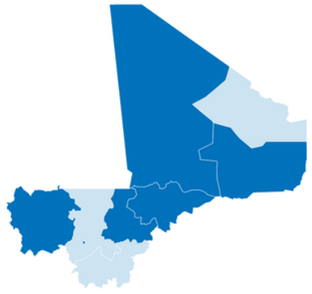

Techniques et outils de collecte de données et/ou informations

Le mode de collecte était digital avec l'utilisation de tablettes dotées des outils élaborés à cet effet. En addition et par mesure de précaution, au moins un membre de chaque équipe a fait une prise de notes manuelle avec pour support les fiches de systématisation et de priorisation afin d'assurer la disponibilité des données au cas où le mode de collecte digital ne fonctionnait pas pour une raison ou une autre.

En termes d'outils de collecte de données, un questionnaire avec des questions ouvertes a été utilisé dans le cadre de cette évaluation. Le questionnaire aborde huit (08) thématiques avec en moyenne sept (07) questions par thématique.

DÉFIS ET LIMITES

- Le nombre de participants pour des cibles spécifiques dans certaines zones est limité.
- La méthodologie de collecte a combiné les focus groups et la prise de note digitale ; technique assez nouvelle pour les agents de collecte.
- Le mode de selection des participants n'étant pas aléatoire, des biais de selection peuvent exister.

Participants à l'enquête

Equipes de collecte

Des équipes multifonctionnelles ont procédé à la collecte des données. Ces équipes étaient constituées de plusieurs acteurs dont le personnel du HCR et les ONGs partenaires, les services techniques de l'Etat et tout acteur humanitaire disponible à se joindre à cet exercice.

Chaque équipe était composée d'au moins trois (3) personnes : un facilitateur principal et deux rapporteurs.

Groupes cibles

Les participants représentaient différents profils démographiques (tranches d'âge, sexe, statuts/profil socioéconomique, etc..) parmi les Refugiés urbains, Demandeurs d'asile, Réfugiés burkinabés, Réfugiés nigériens, Déplacés Internes, Rapatriés, Réfugiés mauritaniens/personnes à risque d'apatridie. Un total de 227 entretiens ont été conduits avec 1 159 PoC.

- Enfants filles (12 à 17 ans)
- Enfants garçons (12 à 17 ans)
- Jeunes femmes (18 à 24 ans)
- Jeunes hommes (18 à 24 ans)
- Femmes adultes (25 à 59 ans)
- Hommes adultes (25 à 59 ans)
- Femmes âgées de 60 ans et plus
- Hommes âgés de 60 ans et plus
- PBS (groupe mixte)
- Communauté hôte (groupe mixte)

Répondants

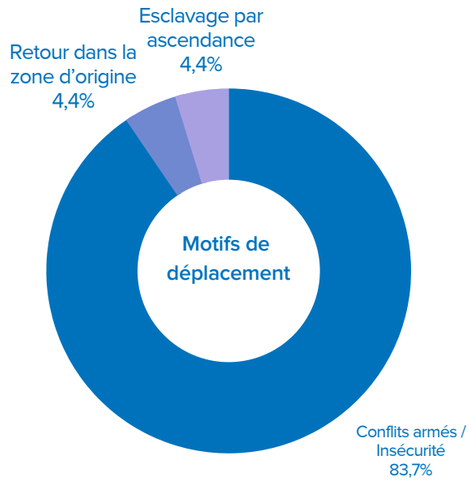

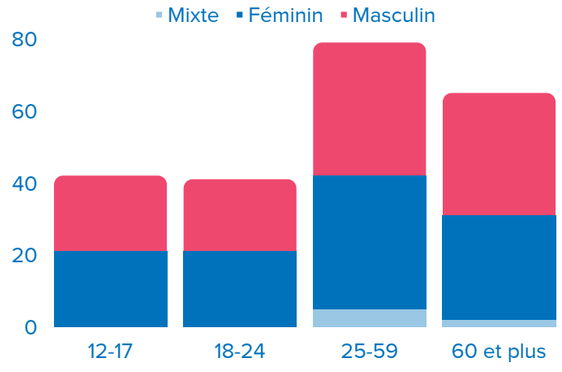

Moyens de subsistance et d'autosuffisance

La majorité des personnes interrogées ont déclaré faire des travaux occasionnels pour subvenir aux besoins de leur famille. Cependant, la discrimination constitue une difficulté majeure rencontrée par les répondants.

Le commerce est la principale qualification/ compétence disponible au sein de la communauté ; suivi par l'élevage et les métiers de l'artisanat. Notamment dans la coiffure, la maçonnerie et la coupe et la couture.

Les communautés ont généralement accès aux ressources naturelles même si cela est jugé insuffisant. Le problème prioritaire sur les moyens de subsistance et d'autosuffisance porte sur ce point.

Il semble que dans le domaine des AGRs, une majorité de personnes n'arrive pas à effectivement se prendre en charge ; principalement, à cause d'une faible capacité de gestion des bénéficiaires et de l'insuffisance de l'appui financier.

Comment faites-vous pour subvenir aux besoins de la famille ?

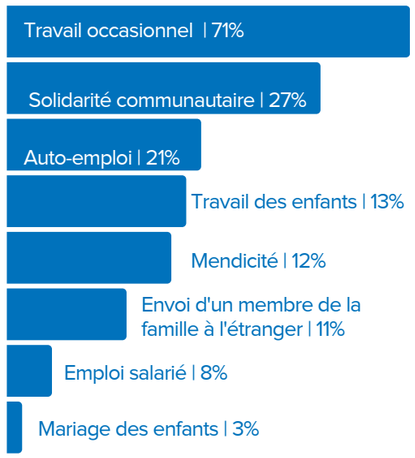

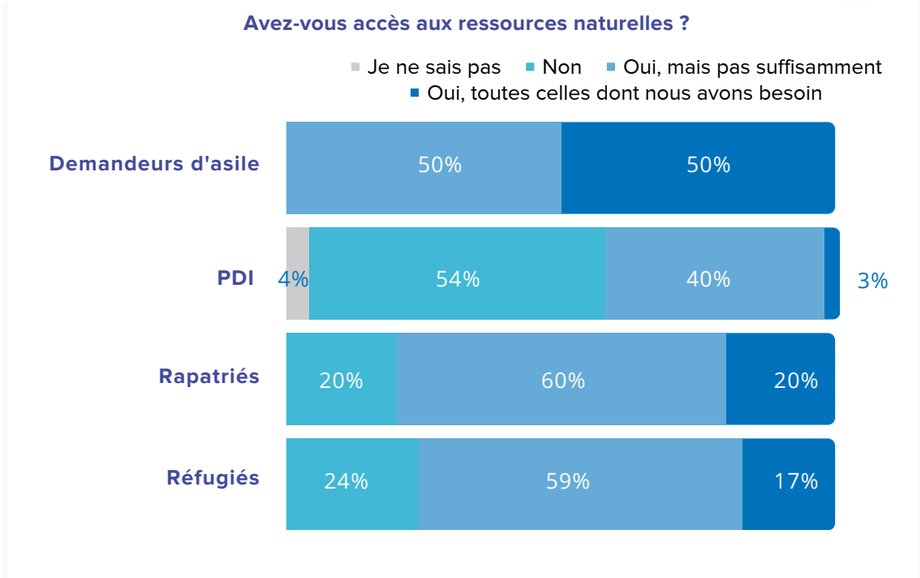

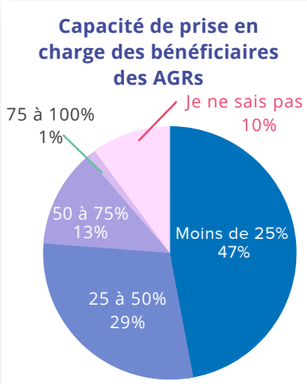

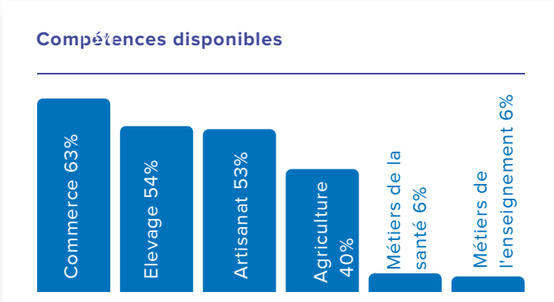

52%

DES PARTICIPANTS CONNAISSENT LA DISCRIMINATION

Problèmes prioritaires par statut

Demandeurs d'asile	PDI	Rapatriés	Réfugiés
Contenu de l'aide humanitaire	Accès aux ressources naturelles	Environnement économique de la zone d'accueil	Accès aux ressources naturelles

L'accès aux ressources naturelles est le problème prioritaire globalement. C'est également le cas pour les PDI et les réfugiés.

« La pauvreté de tous est un handicap pour nous. On a besoin des AGRs »

PDI, Femmes 25-59 ans, Tombouctou

Défis

La discrimination est la principale difficulté rencontrée. Les communautés hôtes en sont victimes également.

L'accès aux ressources naturelles est jugée insuffisante. Il s'agit surtout des terres cultivables et de l'eau courante. C'est le problème le plus important selon les participants de l'evaluation.

Il y a une faible capacité de prise en charge autonome de la part des personnes assistées dans le domaine de l'autosuffisance.

Opportunités

Plusieurs compétences/qualifications sont disponibles dans la communauté ; à savoir le commerce, l'élevage (y compris l'embouche), les métiers de l'artisanat, l'agriculture (y compris le maraichage et les métiers de l'enseignement et de la santé.

Parmi les métiers de l'artisanat, on retrouve des coiffeurs, des couturiers, des maçons entre autres.

RECOMMANDATIONS

Pour faciliter l'accès aux ressources naturelles :

- Créer des cadres de concertation entre les acteurs et faire un plaidoyer auprès des communautés hôtes et des autorités administratives pour la disponibilité des ressources
- Fournir de l'aide financière et l'accompagnement pour l'obtention de terres cultivables et d'aires de pâturages
- Créer des points d'accès à l'eau (par exemple des forages)
- Doter en semences et en équipements
- Créer des centres de formation professionnelle (maraichage, ...)

Pour l'autosuffisance :

- Fournir de l'aide alimentaire
- Créer plus d'AGRs
- Impliquer les PoC dans la gestion des ressources

Santé

L'accès aux soins de santé reste insatisfaisant pour une majorité de PoC. Beaucoup ont reconnu que cela est dû aux couts élevés des soins médicaux.

Les maladies les plus fréquentes, par ordre, sont le paludisme, les maladies de la peau, les maladies digestives, les maladies respiratoires et d'autres maladies comme l'hypertension artérielle, le diabète et la fièvre typhoïde.

Beaucoup de PoC ne sont pas membres d'une association ou d'un regroupement d'entraide en cas de maladie ; principalement car ils ne connaissent pas.

Le manque de moyens pour supporter le cout des soins est le problème prioritaire chez les PoC.

« Malgré la disponibilité de centres de santé, l'accès aux soins reste limité , dû aux coûts de la prise en charge de certaines maladies, et à la vulnérabilité des ménages »

Homme, 60 et +, Tombouctou

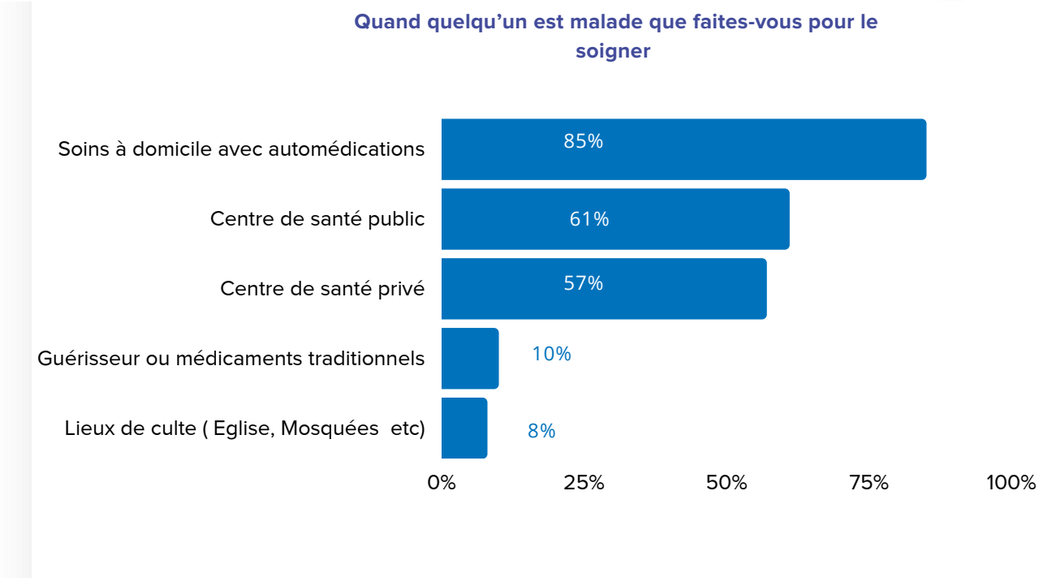

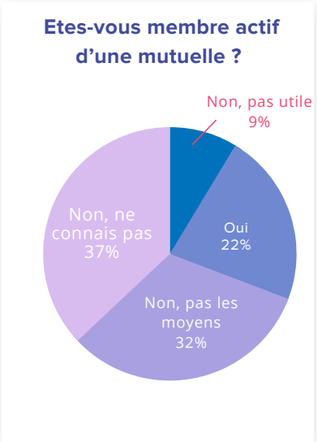

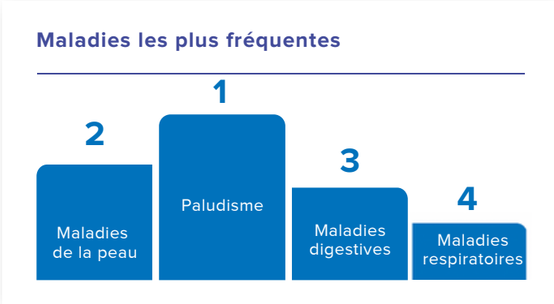

81%

DES PARTICIPANTS PENSENT QUE LA COVID19 EST " UNE MALADIE CONTAGIEUSE À PRENDRE AU SÉRIEUX "

Problèmes prioritaires par statut

Demandeurs d'asile	PDI	Rapatriés	Réfugiés
Accès a la mutuelle de santé	Manque de moyens pour supporter le cout des soins		

Le manque de moyens pour supporter le cout des soins est le problème prioritaire globalement. Seuls les demandeurs d'asile s'y détachent.

« Nous souhaitons vraiment votre aide pour résoudre les besoins en santé »

Refugiés burkinabés, Garçons 12-17 ans, Mopti

Défis

- L'accès aux soins médicaux est compromis par les couts élevés principalement. A cela s'ajoute un manque de moyens des PoC pour les supporter.
- Les PoC ne sont pas équipés face à la cherté des soins. En effet, beaucoup ne connaissent pas d'association ou de regroupement d'entraide en cas de maladie (mutuelle).
- Dans certaines zones, la proximité est le défi majeur.

Opportunités

- En cas de maladie, le centre de santé public est la solution privilégié. En cas d'indisponibilité, surtout due à la proximité, les soins à domicile avec automédications et les guérisseurs ou médicaments traditionnels sont privilégiés.
- Les soins sont aussi procurés par des cliniques mobiles et des ONGs comme MSF, AMSS, ACEF, ...

RECOMMANDATIONS

- Fournir une aide financière pour supporter les couts des soins médicaux ; par exemple en rendant les médicaments gratuits après les consultations
- Construire des CSCOM dans les sites où il n'y a pas de centre de santé à proximité
- Sensibiliser les PoC sur la santé
- Affilier à une mutuelle de santé (AMO par exemple) ou créer des caisses villageoises de solidarité santé
- Mettre des moyens de déplacements d'urgence sur les sites des réfugiés
- Intégrer du personnel qualifié dans les sites d'accueil
- Mettre en place un mécanisme pour que les ONGs sur la santé soient fonctionnelles et accessibles

Logement & WASH

Beaucoup de PoC vivent dans des tentes ou autres abris d'urgence, des abris improvisés et très précaires, des abris en mauvais état, ou sans hygiène et dangereux pour y vivre ainsi qu'en location.

Les difficultés, très courantes, portent surtout sur le mauvais état des abris et l'insécurité ou l'absence d'hygiène des logements.

Les infrastructures d'hygiène, assez disponibles, ne sont pas complètes. En leur absence, les besoins sont satisfaits à l'air libre.

L'assistance reçu en abris, NFIs n'est pas vraiment utilisée à cette fin ; principalement à cause des besoins à satisfaire hors logement.

« Nous sommes sous des tentes en mauvais état. Avec les tempêtes et la chaleur, souvent elles sont inhabitables et ne peuvent contenir une grande famille »

Fille, 12-17 ans, Ménaka

« Lors des périodes pluvieuses, l'eau inonde nos abris et il arrive même que des serpents, scorpions et autres insectes peuvent nous piquer »

Homme, 60 et +, Bamako

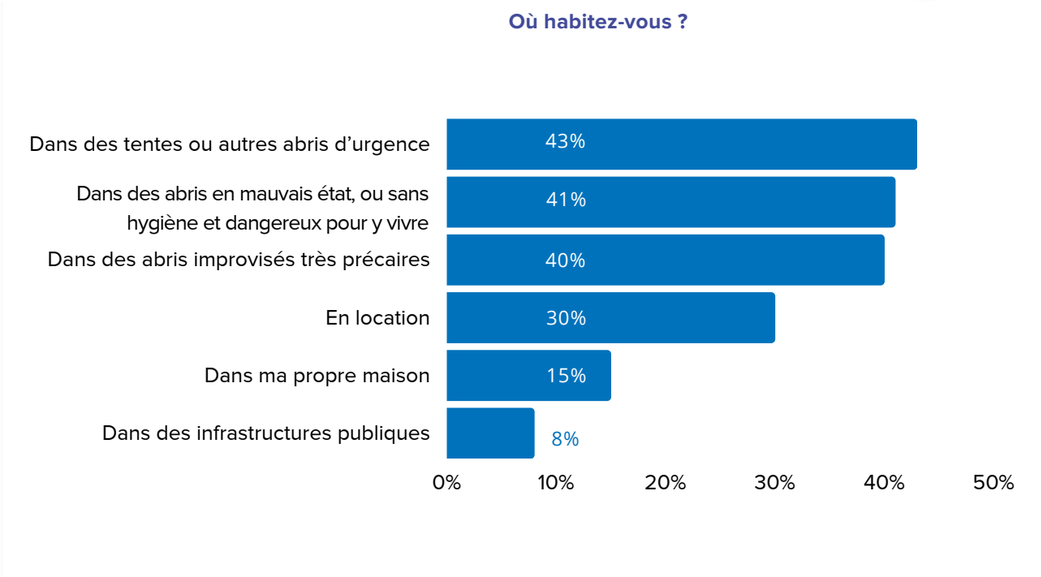

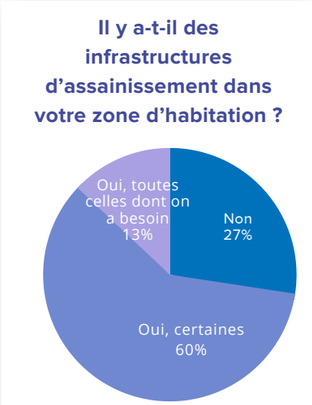

92%

DES PARTICIPANTS ONT DES DIFFICULTÉS PAR RAPPORT AU LOGEMENT

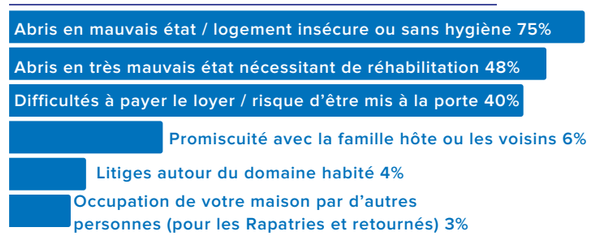

Problèmes prioritaires par statut

Demandeurs d'asile	PDI	Rapatriés	Réfugiés
Difficultés liées au logement dans les zones d'accueil			

Quel que soit le statut, les difficultés liées au logement dans les zones d'accueil représentent le problème prioritaire.

« Nous aider à construire des maisons en ciment et à clôturer notre périmètre maraîcher »

PDI, Femmes 25-59 ans, Kayes

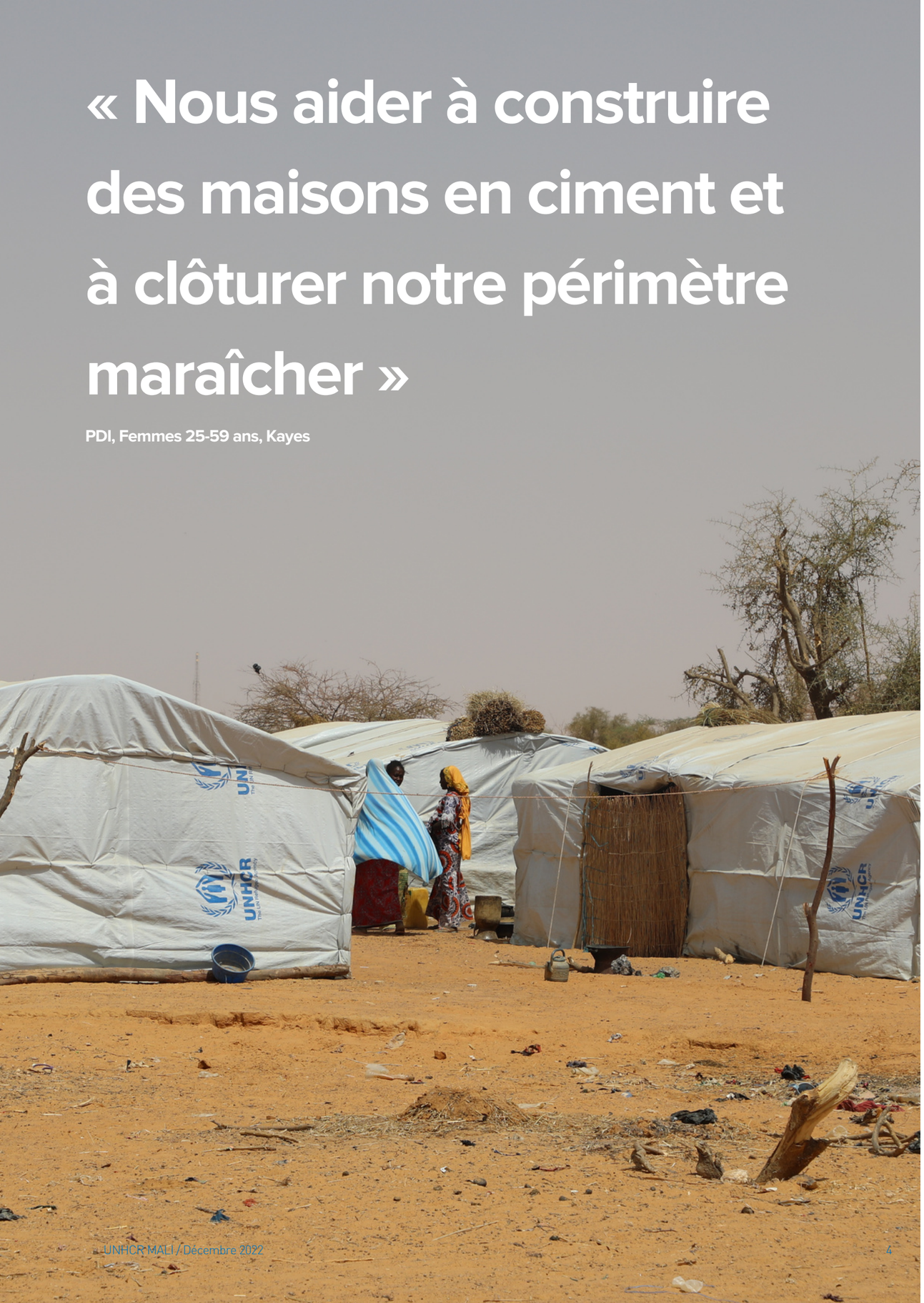

Défis

- Insuffisance des abris ; qui de surcroit ne sécurisent pas assez les habitants.
- Abris non adaptés aux conditions climatiques
- Difficultés à payer les loyers et risque d'être mis à la porte.
- Beaucoup d'abris nécessitent de la réhabilitation
- Manque de moyens des familles d'accueil.
- Décalage entre le besoin et l'aide fournie. "Il était prévu de distribuer 100 tentes ; seulement 30 l'ont été".
- Installation sur des terrains appartenant à d'autres personnes avec un risque d'expulsion.

Opportunités

- Il existe dans la communauté des ressources matérielles et humaines pouvant servir à la construction ou à la réhabilitation des logements
- La communauté peut contribuer en main d'oeuvre, en don en nature (banco, sable, graviers, etc...) et parfois par une contribution financière.

RECOMMANDATIONS

- Construire des abris semi-durables et plus adaptés aux conditions climatiques en utilisant des matériaux locaux stabilisés
- Aider dans la prise en charge du loyer
- Réhabiliter les abris déjà présents
- Augmenter la distribution d'aide en logement
- Mettre en place une brigade de protection contre les catastrophes
- Aider à avoir assez de revenus pour se prendre en charge sur le plan du logement
- Aménager des points d'eau et avoir plus de latrines en séparant les hommes des femmes
- Organiser des activités de sensibilisation sur le WASH ; par exemple la journée salubrité
- Doter en équipement d'assainissement (balai, brouettes, ...) et en couverture

Education

Peu d'enfants sont scolarisés. Cela est généralement dû au fait que l'école est trop distante du lieu d'habitation. Parfois, les écoles sont fermées, il n'y a pas d'enseignants ou les parents n'ont pas les moyens de payer les frais scolaires.

Les activités récréatives et sportives sont moyennement fréquentes dans les écoles. Il s'agit essentiellement du Football.

Beaucoup d'adolescents ayant définitivement abandonnés l'école ne suivent pas de formations professionnelles ; surtout à cause du manque de centre d'apprentissage et d'opportunités de formation. La communauté les soutien surtout via le soutien et l'encadrement.

Le problème prioritaire porte sur les obstacles à la scolarisation des enfants notamment l'insuffisance des salles de classe et le manque de moyens pour assurer les frais de scolarité.

« L'école la plus proche a un effectif colossal, ce qui crée un manque de place »

Garçon, 12-17 ans, Tombouctou

« Les enfants ne vont pas à l'école à cause de l'insécurité lié à la fuite de notre pays d'origine »

Femme, 25-59 ans, Mopti

Vos enfants (y compris les enfants des voisins) vont-ils à l'école ?

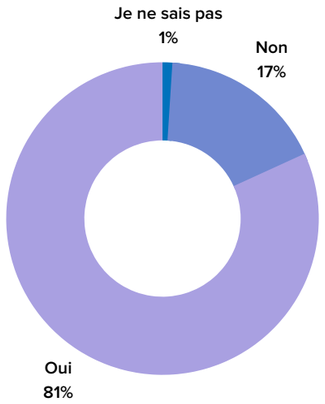

Y a-t-il des activités récréatives/sportives dans votre école ?

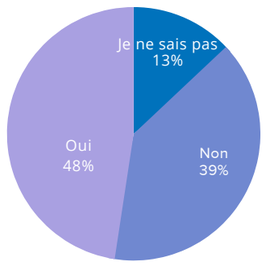

48%

DES PARTICIPANTS DECLARENT QUE LES ADOLESCENTS AYANT DÉFINITIVEMENT ABANDONNÉS L'ÉCOLE NE SUIVENT PAS DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Causes de la non-participation des adolescents ayant quitté l'école à la formation professionnelle

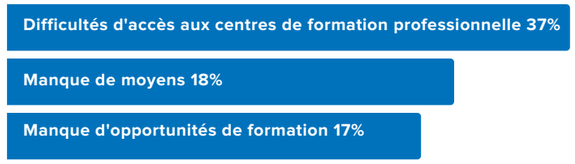

Que font les familles/la communauté pour ces adolescents ?

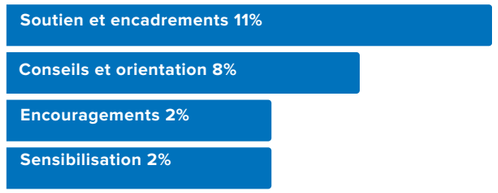

Les difficultés rencontrées

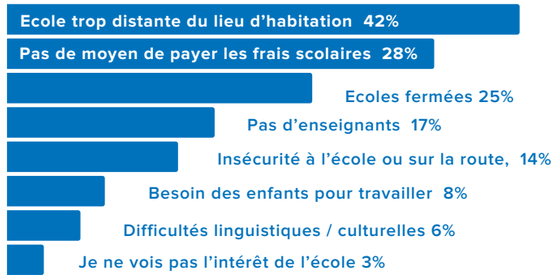

Problèmes prioritaires par statut

Demandeurs d'asile	PDI	Refugiés	Rapatriés
Les obstacles à la scolarisation des enfants			L' inactivité des enfants déscolarisés ou non scolarisés et leur exposition à divers risques de protection

Pour les rapatriés, le problème prioritaire porte sur l'inactivité des enfants déscolarisés ou non scolarisés et leur exposition à divers risques de protection.

« Nous voulons des cours à domicile pour renforcer notre niveau scolaire »

PDI, Filles 12-17 ans, Kayes

Défis

- Les structures éducatives peuvent être éloignées et les plus proches manquent de place d'accueil.
- Le personnel d'enseignement fait souvent défaut
- Manque d'opportunités de formations professionnelles sur les sites ou à proximité.
- Une absence d'équipements de divertissement pour les enfants
- L'insécurité sur la route de l'école

Opportunités

- La communauté peut fournir l'espace nécéssaire à l'aménagement des structures éducatives et récréatives ainsi que la main d'oeuvre.
- Les parents et la communauté peuvent aider dans la sensibilisation des enfants et leur accompagnement tout comme le suivi scolaire.
- Les parents peuvent aussi contribuer aux besoins d'entretien des enfants.

RECOMMANDATIONS

- Fournir des kits scolaires
- Construire des salles d'alphabétisation, des écoles et des centres de formation professionnelles dans les sites ou à proximité et recruter des enseignants
- Mettre en place des systèmes de cantines
- Mettre en place des infrastructures récréatives
- Sensibiliser les parents d'élèves et les enfants pour l'adoption de l'école.

© UNHCR / P. Wiggers

Protection et sécurité

Protection générale

Les PoC sont plutôt documentés - mais pas tous. Certains ne disposent pas de documents d'identité car ils n'en connaissent pas l'importance ou les ont perdus lors des mouvements de population.

La situation sécuritaire est plutôt préoccupante dans les zones de Ménaka et Tombouctou. Cependant on constate, dans toutes les zones, des incidents d'atteintes à l'intégrité physique ou psychique, d'atteintes à la propriété, d'atteintes à la liberté et à la sécurité, d'atteintes au droit à la vie et de VBG. Les répondants reconnaissent que ces problèmes de protection ne concernent pas seulement les rapatriés / PDIs / réfugiés mais aussi les communautés d'accueil.

Les relations avec les communauté locale est généralement bonnes voire excellentes.

66%

DES PARTICIPANTS EXPLIQUENT L'ABSENCE DE DOCUMENTS D'ETAT CIVIL PAR LA PERTE LORS DES MOUVEMENTS DE POPULATION

« On nous a arrêté pour faute de cartes d'identité et pour fait de ressemblance à un terroriste »

Filles, 12-17 ans, Bamako

Les incidents avec les forces de l'ordre, l'administration ou la justice sont rares sauf quelques exceptions de déguerpissements. Quelques soit le statut des PoC, leur problème prioritaire est la sécurité.

Les conflits se gèrent à l'aimable dans la communauté avec l'implication surtout du chef de village et des personnes âgées.

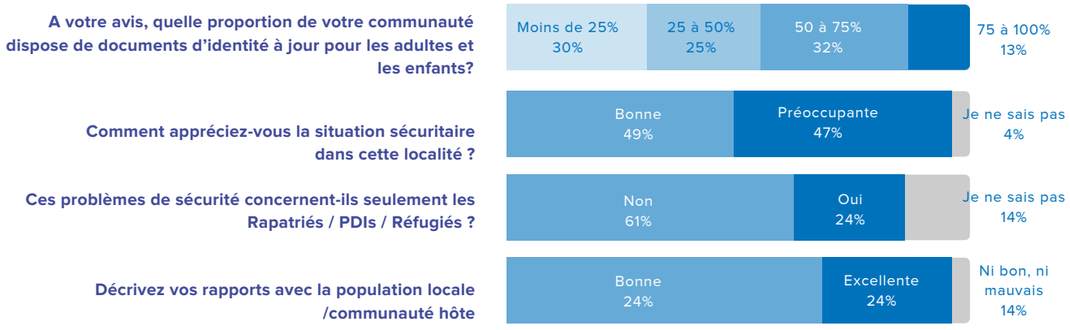

Focus : personnes ayant des besoins spécifiques

- Les services disponibles pour répondre aux besoins des personnes avec un handicap mental, physique ou sensoriel ne sont pas souvent disponibles. Quand ils le sont, ils ne sont que moyennement connus. Il s'agit de :
  - services de santé
  - aide psycho sociale
  - rééducation à base communautaire
  - éducation spécialisée (très faiblement)

Personnes ayant des besoins spécifiques :

88% des groupes de discussions ont indiqué avoir des personnes avec un handicap mental, physique ou sensoriel dans leur communauté

© UNHCR

Violences basées sur le genre (VBG) et Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA)

- Les incidents rapportés portent essentiellement sur des cas de viols (60%), de violences physiques (57%), de mariage d'enfants (51%) et de mariage forcé (49%). Il y a aussi des cas de violences domestiques (43%), de dénis d'accès aux ressources (37%), de grossesses forcées (24%) et d'exploitation sexuelle (24%).
- Les cas de VBG sont surtout gérés par les chefs communautaires (71%) et la famille (43%). Souvent, il peut y avoir recours aux ONGs ou agences (37%), aux centres de santé (32%), à la police (21%), au mari (7%) ou aux amies (6%). Dans certains cas, il n'y a pas d'aide possible car la victime préfère se taire (10%) ou ne veut pas d'aide (1%).
- Une faible partie (5%) des participants relève des problèmes avec des agents d'organisations humanitaires. Il s'agit surtout de manque de transparence dans les critères de sélection (91%), de détournement de l'aide humanitaire (73%) et d'abus d'autorité (36%).

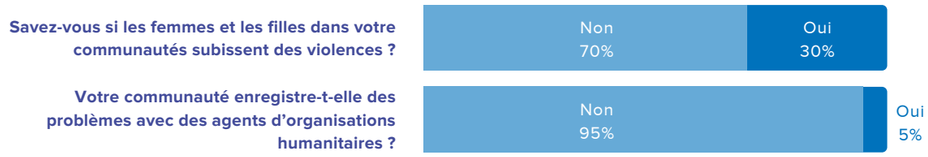

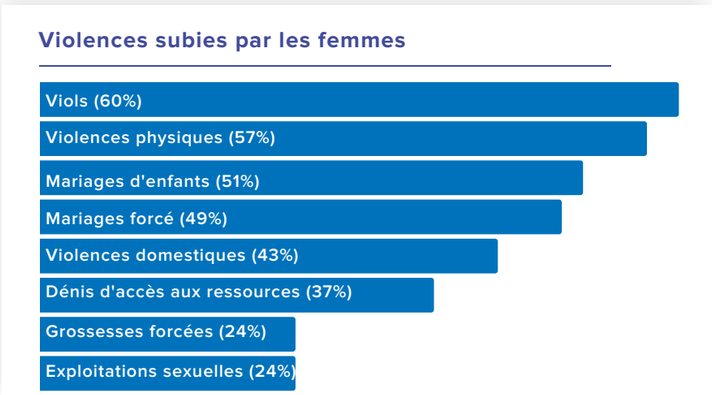

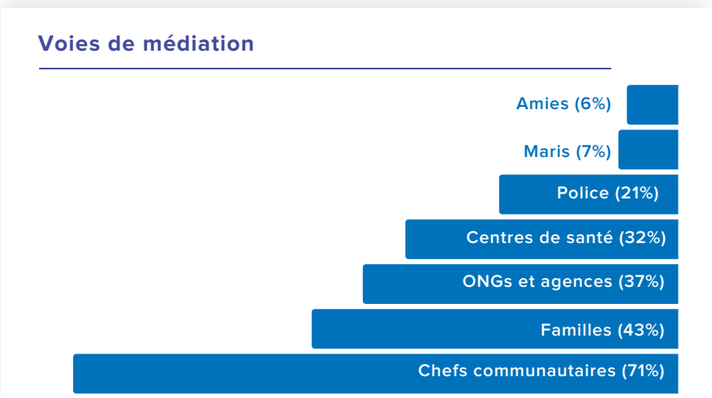

« Lorsque les survivantes de VBG ne sont pas conseillées, il arrive qu'elles se donnent la mort»

Rapatriée, Femme 25-59 ans, Tombouctou

Protection de l'enfance

A la question "que faites vous pour subvenir aux besoins de la famille ?", certains PoC ont répondu le travail des enfants (14%), la mendicité (12%) et le mariage des enfants (3%). De plus, près de la moitié des participants affirment que les enfants de leur communauté travaillent contre rémunération. Ils sont généralement aides ménagères (70%), petits commerçants ambulants (60%), mendiants (26%), ouvriers dans les carrières et mines (15%), se livrent au sexe de survie (2%) ou ils aident des membres des groupes armés (2%). Certains enfants se déplacent vers d'autres localités ou pays pour aller travailler (15%).

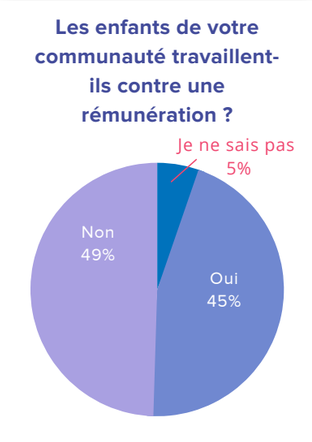

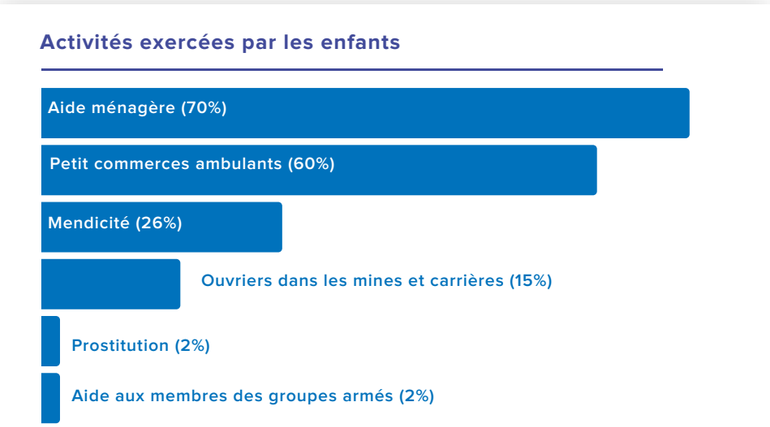

RECOMMANDATIONS

- Sensibilisation des communautés hôtes, des autorités administratives et des organisations humanitaires sur l'entraide et la solidarité envers les populations déplacées.
- Créer des cadres d'échanges entre les différents acteurs intervenants autour des réfugiés, PDIs et rapatriés.
- Renforcer la cohésion sociale
- Diversifier les ressources naturelles pour éviter les conflits intercommunautaires

Type d'aide préféré

Pour les aides, les participants préfèrent les distributions de cash à 58% des groupes de discussions. Ensuite, les dons en nature (17%), les transferts de cash/Mobile money (13%) et les coupons de valeur/coupon d'échange (12%).

© WHO / Ilyas Ahmed

Solutions durables

Une majorité n'a pas d'information sur la zone de provenance. Ceux qui en ont, l'ont surtout à travers la télé, les réseaux sociaux et les appels téléphoniques.

Sur le long terme, beaucoup souhaiteraient un retour dans la zone d'origine. Il y a peu de rapatriés qui font des allers-retours vers le pays d'asile. De même que les réfugiés.

Les réfugiés et les demandeurs d'asile manquent d'informations sur les procédures d'intégration locale au Mali. C'est le problème prioritaire selon les participants.

« On peut résoudre le problème de l'intégration en nous donnant en temps réel les informations nécessaires sur les procédures d'intégration possibles dans le cadre actuel »

Avez-vous des informations sur la situation sociale et sécuritaire dans votre zone de provenance (pour les PDIs) ou pays d'origine (pour les réfugies)?

Quelles sont vos intentions en termes de solutions à long terme ?

Connaissez-vous des personnes rapatriées qui font des allers-retours vers les pays d'asile ?

Etes-vous informés sur les procédures d'intégration locale au Mali ?

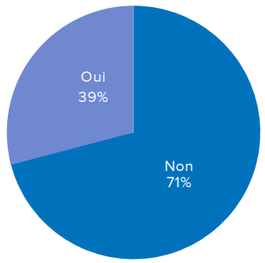

Problèmes prioritaires par statut

Demandeurs d'asile	PDI	Rapatriés	Réfugiés
Pas consulté sur ses intentions de solutions durables et Pas de connaissance sur le processus d'intégration locale	Pas de connaissance sur la situation dans la zone d'origine	Pas de connaissance sur les processus de réintégration locale	Pas de connaissance sur les processus d'intégration locale

Le problème prioritaire porte sur l'insuffisance de consultation et d'informations.

« Nous voulons avoir des activités de cohésion sociale entre nous et les communautés locales »

Rapatriés, Femmes 25-59 ans, Gao

Défis

- Les PoC manquent d'informations sur leur zone de provenance.
- Ils n'ont pas d'information non plus sur les procédures d'intégration locale.

Opportunités

- Certains PoC arrivent à obtenir des informations sur leur zone de provenance à travers les téléphones, la télé, les réseaux sociaux, les commerçants et forains ainsi que les organisation humanitaires.

RECOMMANDATIONS

- Renforcer la cohésion sociale
- Faciliter le retour en zone de provenance et favoriser la réintégration socio-économique
- Aider à l'intégration locale le temps de pouvoir faire le retour en fournissant plus d'informations sur les procédures des AGRs.

Environnement

Un grand nombre de PoC sont confrontés à plusieurs défis d'ordre énergétique et environnemental.

Le principal défi rencontré pour accéder à l'énergie pour la cuisine, l'éclairage et l'électricité porte sur les coûts trop élevés face aux moyens financiers insuffisants des ménages.

Par rapport à l'environnement, les vents violents sont le principal défi. Cette condition climatique abime les logements des PoC.

Les problèmes d'assainissements sont également pésants.

« Pour restaurer l'environnement autour de notre communauté, il faut un appui des ONGs et de l'État en ressources d'énergies renouvelables et nous allons réduire notre consommation de charbon pour préserver l'environnement »

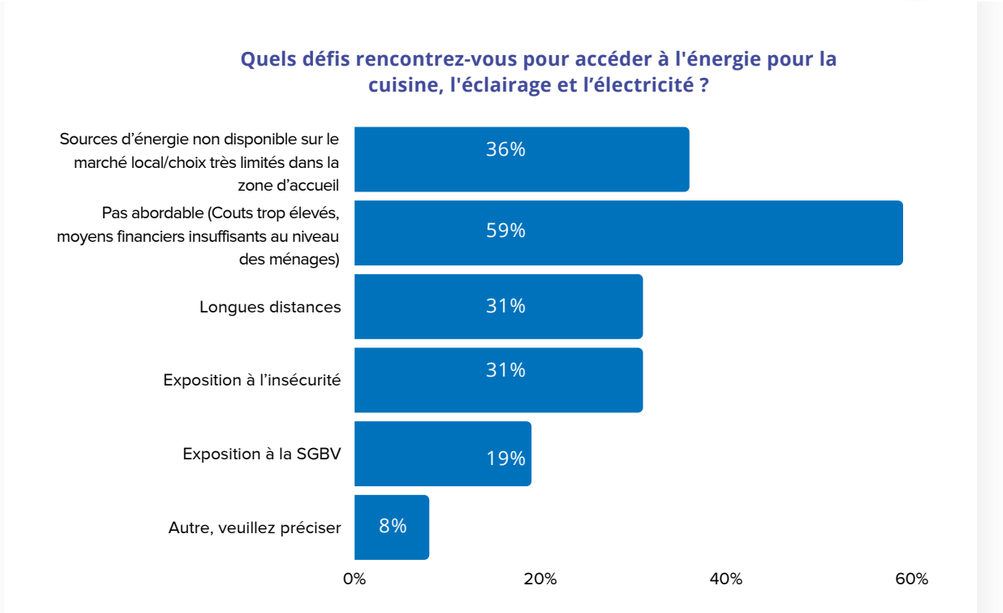

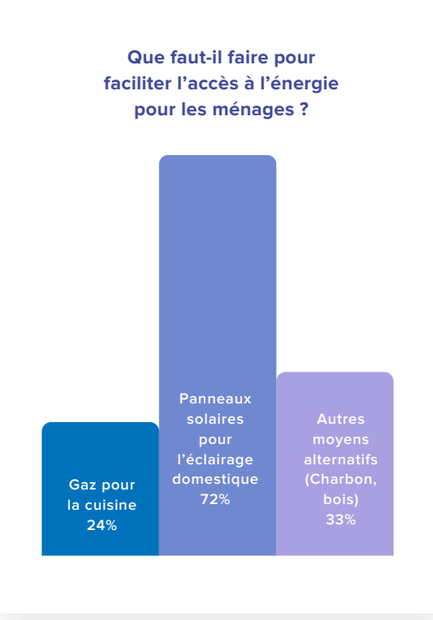

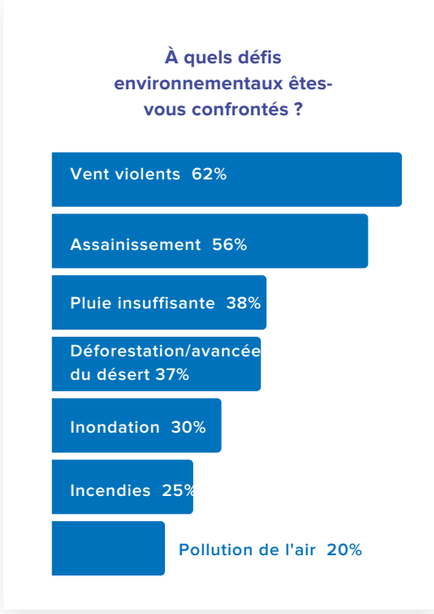

« Nous voulons un appui des ONGs avec des abris de qualité et nous pouvons servir comme main d'oeuvre pour faire des abris »

PDI, Hommes 60 ans et plus, Bamako

Défis

- Energie :
  - Pas abordable (Couts trop élevés, moyens financiers insuffisants au niveau des ménages)
  - Sources d'énergie non disponible sur le marché local/choix très limités dans la zone d'accueil
  - Longues distances
  - Exposition à l'insécurité
  - Exposition à la VBG
- Environnement :
  - Vents violents
  - Assainissement
  - Pluie insuffisante
  - Déforestation/avancée du désert
  - Inondation
  - Incendies (ou feux de brousse)
  - Pollution de l'air

Opportunités

- Il existe dans la communauté des ressources pouvant servir à la production de l'énergie comme le charbon de bois, les lampes à pétrole, les torches et le bois de chauffe.
- Pour la cuisine il y a également le foyer amélioré.

RECOMMANDATIONS

- Plantation des arbres, installation des panneaux solaires pour l'éclairage du site
- Sensibilisation pour une prise de conscience
- Renforcer l'intervention de la communauté humanitaire et des acteurs au développement pour l'assainissement
- Faire des canaux de drainage
- Créer les conditions d'assainissement et mettre des solutions pour lutter contre les changements climatiques

ÉVALUATION PARTICIPATIVE
MALI 2022

HCR MALI

Décembre 2022

Contacts:
Gildas DJISSA, Protection Officer/ CBP, djissa@unhcr.org
Pierrot KOTI, Information Management Officer, koti@unhcr.org
Mahamadou DIALLO, External Relations Associate, diallmah@unhcr.org

Site web:
www.unhcr.org